

Vue aérienne du site  
Phalippou-Frayssinet.



Maurice Viel, Groupe Frayssinet

## L'organique : du recyclage au fertilisant



GROUPE FRAYSSINET

Le groupe français Frayssinet est leader en fertilisation organique « moderne ». Implantée dans le Tarn depuis la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'entreprise n'a de cesse de remettre le sol au-devant des préoccupations des viticulteurs et de leur proposer des solutions pour développer la fertilité naturelle de leurs parcelles. Maurice Viel, responsable recherche et développement, revient sur ce qu'est, aux yeux du groupe, la fertilisation organique moderne.

## Pourquoi ce qualificatif de « moderne » ?

**Maurice Viel :** Nous sommes loin de l'empirisme de nos prédécesseurs. L'image du récupérateur qui acceptait les déchets de tous ordres et les mettait en tas, sans connaissances, est celle de nos grands aïeux. Malheureusement, dès que l'on parle de fertilisation organique, cette image nous colle trop à la peau ; celle de recycler tout et n'importe quoi, notamment des déchets urbains. Or, nous ne faisons pas partie de cette catégorie.

## Que produisez-vous alors ?

**M. V. :** Notre fertilisation organique combine technologie et agronomie, en bénéficiant des récentes recherches scientifiques. Tout est également tracé, de A à Z et, j'insiste, normé. Les matières premières que nous utilisons proviennent, pour la plupart, de

l'agro-industrie : tourteaux de café et cacao, pulpes d'olives et de raisins, farines de plumes et de laines, farines de sang desséché et d'arêtes de poissons ou encore bourres de laine. Elles sont associées méthodiquement aux matières plus traditionnelles (mais sélectionnées), comme les fumiers de bergeries (Roquefort est tout proche) ou les guanos d'oiseaux. Notre laboratoire sur site effectue les analyses des produits et nous développons trois familles de fertilisants.

## Puisque vous mettez le sol en avant, vos produits agissent-ils directement sur le sol ou sur la plante ?

**M. V. :** Frayssinet développe trois familles de produits qui agissent tous, à la base, sur le sol : les amendements organiques, les engrais organiques et les organo-minéraux. Les deux derniè-

res familles ayant pour base, les amendements organiques. Ces derniers sont fabriqués par compostage contrôlé avec les matières premières citées plus haut, d'origine végétale, dont le fumier de bergeries et les tourteaux. Ces amendements sont utilisés pour améliorer l'agronomie des sols au niveau physique, chimique et biologique. La distinction normative entre amendements et engrais vient de la teneur en éléments fertilisants majeurs : au-delà de la limite de 3 % d'un des éléments N, P, K ou plus de 7 % de la somme, vous entrez dans la catégorie des engrais. Le volume d'application est aussi différent. Un amendement s'applique entre 500 kg/ha minimum jusqu'à 2 t/ha en entretien, alors qu'un engrais s'utilise entre 200 kg/ha et jusqu'à 1 t/ha pour les moins concentrés. Pour fabriquer les engrais organiques, la base d'amendement est

Analyses en laboratoire  
chez Phalippou-Frayssinet.



CENTRE DE RECHERCHE  
CLEMENT PHALIPPOU®



© Groupe FRAYSSINET

complétée par des constituants organiques concentrés essentiellement d'origine animale. Pour les organo-minéraux, la complémentation est faite par des minéraux concentrés. Les fabrications sont conditionnées en granulés bouchons, faciles à épandre.

### **Pourquoi insistez-vous sur l'origine végétale compostée de vos matières premières ?**

**M. V. :** Il s'agit vraiment de notre spécificité, car nous voulons avant tout nourrir le sol et avoir une assimilation rapide et efficace des fertilisants organiques par les organismes du sol. Nous sélectionnons ainsi des matières premières d'origine végétales, à cycle annuel. C'est pourquoi, nous ne travaillons pas, par exemple, avec des broyats végétaux, sciures ou écorces qui mettent plusieurs années à intégrer le pool organique du sol. Notre théorie est la suivante : ce qui fait l'humus de la forêt, ce sont plus les feuilles et les fruits que les troncs d'arbres et les branches. La matière végétale utilisée doit être assimilable et active.

### **En vignoble, la fertilisation organique moderne peut-elle se substituer à une fertilisation classique, conventionnelle ?**

**M. V. :** Nous avons de nombreux exemples où c'est tout à fait possible, et où les viticulteurs se basent seulement sur l'organique depuis plus de dix ans dans tous



Épandage de matière organique.

les vignobles. Il faut rappeler que la vigne est un petit consommateur d'éléments fertilisants : 20-30 kg N/ha, 15-20 kg P/ha et un peu plus de potasse. S'il est bien équilibré (disons 10-20 % d'argile, plus de 1,5 % de taux de matières organiques), un sol est capable de nourrir seul la vigne avec un apport de 1 à 2 tonnes d'amendements organiques (si pas de carence avérée en potasse). On gagne alors en structure, en vie biologique active, en complexe argilo-humique, en CEC et santé du végétal.

### **Que pensez-vous de l'état des sols viticoles, d'une manière générale ?**

**M. V. :** Ils sont malheureusement trop souvent déséquilibrés avec notamment des excès en minéraux et des déficits en matière organique. Il y a perturbation du bon fonctionnement du sol et, par

voie de conséquence, de la plante. Trop peu d'analyses sont réalisées alors qu'un investissement minime à l'hectare tous les cinq ans permettrait d'adapter efficacement le pouvoir nutritif du sol.

### **Comment est perçue la fertilisation organique par le milieu viticole ?**

**M. V. :** Dans les esprits, le sol reste un support, et l'organique encore superflu est réservé à une élite. Mais on perçoit un changement dans le bon sens. Les producteurs ont aussi plus de mal avec les amendements organiques, beaucoup plus que les engrais. Ensuite, lorsqu'ils voient à quels volumes ils sont appliqués, ils restent perplexes. Cela leur semble si peu par rapport aux 20 t de fumier brut qu'apportaient les aïeux.

Propos recueillis par Cécile Walligora

## **FRAYSSINET EN BREF**

### **N°1 FRANÇAIS DE LA FERTILISATION ORGANIQUE**

- N° 1 en agriculture biologique depuis plus de quarante ans.
- Entreprise certifiée Iso 9001 par l'Afaq-Afnor depuis 2000.
- Capacité de production de 100 000 tonnes.
- Centre de recherche avec laboratoire intégré, salle de culture et d'expérimentations, Spir (Spectrophotométrie Proche Infra-Rouge)...
- Membre du réseau Bureau interprofessionnel d'études analytiques (Bipea) validant la qualité des contrôles analytiques des laboratoires.
- Démarche environnementale « Authentis » : Expert en programme agro-environnemental adapté sols et plantes.